



## Commission Besoins et Ressources

28 septembre 2010

ORGANISME	NOM	Présent	Excusé
Commune de Billé	ROUSSEL Marcel	X	
Commune de Tremblay	SEMERIE Liliane		
Conseil Général d'Ille-et-Vilaine	BENOIT Thierry		
Syndicat Mixte du SCOT du pays de Fougères	DUBREIL Louis		
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon	BOIVENT Joseph	X	
Commune de Romagné	GAUTIER Pierre	X	
Commune de Parigné	LEMAITRE André	X	
Commune de la Chapelle Janson	BEAUCE Marie-Louise	X	
Syndicat Mixte de Gestion de l'eau d'Ille et Vilaine	TROUSLARD Jean-Pierre	X	
Chambre d'Agriculture de la Manche	GUILLARD Bernard		X
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais	LEFEUVRE Jean-Yves		X
Association La Passiflore	HARVEY Mathilde	X	
Association La Passiflore	ROBINARD André		
DREAL Bretagne	Représenté par NAULEAU Olivier		
DDTM 35 - MISE 35	Représenté par LAINE Christian		
ONEMA - Délégation Régionale	Représenté par MAUDET Samuel	X	
Syndicat des Eaux du Pays du Coglais	BELINE Hélène	X	
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais	CLAUSSE David		

Assistaient également :

ARTUR Gwénaél, FDAPPMA 35  
 BARDON Elodie, ONEMA DR  
 COUASNON Hubert, Commune de Lécousse  
 BOURGES Daniel, Syndicat du Moyen Couesnon  
 DUBREIL Patrick, Syndicat Loisançe Minette  
 CARRE Michel, AFIP  
 LE ROY Sylvie, SAGE Couesnon  
 DUPONCHEEL François-Xavier, SAGE Couesnon



**Rédaction :** Michel Carré (AFIP)

1. Présentation des diapos sur les données connues et les scénarios à approfondir.
2. Relevés des discussions :
  - un besoin permanent de relevés sur les principaux prélèvements ;
  - méconnaissance des ressources souterraines (quantité, qualité) ; cette dernière peut être évaluée à partir des forages existants, en services ou non ;
  - le poids des prélèvements privés, par rapport aux prélèvements publics « vendus » : 2/13 millions de m<sup>3</sup> ;
  - nécessité d'un suivi de tous les forages faits en profondeur ; risques pour la qualité des nappes à terme (infiltrations...) ;
  - absence de police en soutien aux élus pour ces suivis et contrôles, notamment pour repérer les prélèvements non déclarés.
  - La réduction de 30% d'ici 2020 de la consommation, affichée en réunion apparaît irréaliste ; M. Trouslard indique que ce sont les évolutions constatées ces 10 dernières années mais qu'on ne peut espérer poursuivre avec les mêmes tendances car les gros consommateurs ont déjà fait des efforts importants. Sur ce point, voici les éclairages qui ont pu être apportés par mail après la réunion :
    - M. Harvey fait état de progrès possible en se référant aux premiers résultats obtenus dans le cadre de l'opération Préserv'eau ; la consommation médiane par personne est de 78l sur l'année 2009. Comparée à l'affichage de la consommation moyenne de 115 l en milieu rural [chiffres de 1990 dans le grand ouest ; (FNDAE 1192, carte citée dans La consommation d'eau des ménages en France : Etat des lieux par Marielle Montginoul, 10 juin 2002, UMR Gestion des Services Publics, Cemagref & Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg disponible sur internet en pdf], elle considère que d'afficher un objectif de réduction de 25% de la consommation n'est pas irréaliste.
    - M. Trouslard apporte des nuances importantes, en effet la consommation moyenne estimée sur le bassin du Couesnon est de 112l/personne/jour, mais elle inclut un public non ciblé par l'étude Préserv'eau, qui est celui des consommateurs moyens (ni gros consommateurs comme les industriels, ni particuliers faisant de l'eau un usage domestique, mais des consommateurs intermédiaires artisans/commerçants/agriculteurs utilisant l'eau aussi pour leurs besoins professionnels). Sur le syndicat du Chesné, la part des consommateurs moyens a pu être estimée à un 1/3 du volume hors gros consommateur, ce qui amène à une consommation strictement domestique de 75l/personne/jour, chiffre proche de la médiane observée sur l'échantillon Préserv'eau. Ce qui laisse entendre que les marches de progrès sur la consommation domestique dans le pays de Fougères est assez faible. En revanche, la marge possible sur les consommateurs moyens n'est pas connue. Un travail de recensement spécifique de ces consommateurs serait nécessaire pour aller plus loin.